



Un bureau de maillage pour faciliter le recrutement voit le jour !

St-Faustin-Lac-Carré, 25 novembre 2021 - Pour pallier la rareté de main-d'œuvre et faciliter le recrutement, La Manufacture lancera un bureau de maillage afin d'appuyer les entreprises localisées sur les territoires des MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. Ce bureau facilite dorénavant le recrutement de main-d'œuvre pour les entreprises qui ont des postes saisonniers, à temps partiels et à horaires variables à combler. Ce projet pilote est rendu possible grâce à un appui financier de près de 480 000\$ sur trois ans (2021-2024) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette entente permettra d'accroître le recrutement et la rétention des travailleurs de la région et la productivité des entreprises. Ces dernières pourront y inscrire leurs employés volontaires et disponibles, faire des demandes de partage et conclure des ententes.

Le démarrage de ce bureau de maillage a été également rendu possible grâce à la précieuse collaboration de la Corporation de développement de la MRC des Laurentides, de la MRC des Pays-d'en-Haut, des chambres de commerces et de la Société d'aide au développement des collectivités des Laurentides ainsi que des entreprises locales.

L'objectif est d'aider les entreprises, issues de tous secteurs d'activités, à réduire leurs démarches de recrutement pour des postes saisonniers, souvent plus complexes à combler. Ce nouveau service de jumelage allégera également le processus administratif des entreprises liées au recrutement puisque les employés « partagés » relèveront directement du bureau de maillage. Pour les travailleurs, il s'agit d'une occasion d'obtenir un revenu stable tout au long de l'année et d'élargir leurs compétences grâce à la formation offerte par les diverses entreprises.

Pour assurer le bon fonctionnement de ce service, deux ressources professionnelles seront embauchées. La personne attitrée à la coordination assure le développement des relations d'affaires avec les entreprises et la personne responsable du recrutement effectuera les liaisons avec les employés « partagés ».

« Il est important de favoriser le maillage entre tous les acteurs du monde du travail afin de stimuler l'essor de l'économie du Québec. Ce bureau de maillage est une solution unique à un problème complexe pour permettre aux employeurs et aux travailleurs de se rencontrer en ayant comme objectif de pallier la rareté de main-d'œuvre de la région des Laurentides. Il permettra aux entreprises d'avoir accès à une banque de ressources prêtes et disposées à travailler dans leur secteur d'activité », a précisé M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

« Le bureau de maillage est un projet innovant possible grâce à la précieuse collaboration des organismes de développement économique de notre région qui ont à cœur la réussite entrepreneuriale. En plus d'offrir une sécurité d'emploi aux travailleurs, ce projet répondra aux besoins de recrutement, de rétention de personnel et contribuera à la création d'un bassin de main-d'œuvre compétente pour nos entreprises locales » mentionne Paul Calce, directeur général de la CDE de la MRC des Laurentides. De son côté, Shanna Fournier, directrice adjointe au service de développement économique de la MRC des Pays-d'en-Haut affirme que « les entreprises de nos territoires sont confrontées à de nombreux défis et enjeux au niveau de la main-d'œuvre et nous espérons, avec ce projet, proposer des solutions concrètes qui permettront d'assurer leur pérennité et leur croissance ».

- 30 -

Source

Rachel Pouliot, Conseillère - Attractivité et Partenariats en emploi
CDE de la MRC des Laurentides, 819 681-3373, poste 1409 • emploi@cdemrclaurentides.org

Avec la participation financière de :

